



Rapport administratif

Compte rendu financier 2014



Commune de Vandœuvre

Introduction	5
Exécutif communal	6
Conseil municipal	6
Commissions du Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Personnel communal	10
Etat civil	10
Statistique - Variation de la population	11
Activités relatives au secteur privé	12
Activités des Commissions	
Aide sociale et humanitaire	14
Aménagement du territoire et urbanisme	15
Bâtiments	17
Culture et manifestations	19
Énergie et développement durable	24
Environnement et paysage	25
Jeunesse et sports	27
Routes et mobilité	29
Financière et administrative	29
Information et publications	32
Sécurité et naturalisations	32
Groupements communaux	
Compagnie des Sapeurs-pompiers	34
Club de bridge	36
Les Vand'Ouvriennes	36
Protection civile – ORPC Seymaz	37

Compte rendu financier

Fonctionnement	39
Bilans comparés au 31 décembre 2013 et 2014	40
Bouclément des comptes 2014	42
Fortune nette au 31 décembre 2014	43
Compte budgétaire 2014 de fonctionnement	44
Charges par nature	44
Revenus par nature	45
Investissements 2014	46
Rapport de l'organe de révision	47

Informations communales

Contacts utiles	48
-----------------	----

Editeur : Commune de Vandœuvres

Conception graphique : Anagramme - Genève
www.anagramme.ch



Introduction



Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le maire et les adjoints ont le plaisir de vous remettre le rapport administratif de l'année 2014 et vous en souhaitent une bonne lecture.

Ce document présente un bilan important de l'année écoulée, avec notamment des débats en vue de l'acquisition de parcelles pour le développement d'une zone d'intérêt public, la remise à neuf des préaux de l'ancienne et de la nouvelle école, ou encore l'équipement du groupe scolaire de tableaux numériques.

Les commissions du Conseil municipal et l'exécutif ont dû engager de nombreux travaux dans les bâtiments communaux et les parkings de la commune. De plus, ils ont poursuivi les efforts entrepris sur plusieurs années concernant la modération de vitesse et du trafic, le réseau Internet et les dossiers énergétiques (chaudières et panneaux solaires).

Soucieuses de maintenir une agréable qualité de vie au sein de la commune, les autorités ont eu à cœur d'accueillir des manifestations sportives et

culturelles, ainsi que l'organisation du traditionnel événement théâtral au parc de la mairie. La commune a entrepris la rénovation de son site Internet pour mieux répondre aux demandes de ses citoyens-nes. Elle les tient informés des actualités de la commune via le magazine *La Coquille*, édité pour la 36^{ème} fois.

Enfin, ce rapport d'activité informe également des projets techniques et urbanistiques en cours d'élaboration qui demandent un suivi sur plusieurs années, notamment le projet Vandœuvres Esplanade et ses trente-six logements réservés aux Vandœuvrien-nes.

L'exécutif remercie vivement l'administration communale et les conseillers municipaux de leur engagement dans le but de gérer au mieux une commune en constante évolution.

Catherine Kuffer
Maire

Autorités communales, au 31 décembre 2014

Législature 2011 - 2015

Exécutif communal



Catherine KUFFER
Maire
élue depuis 1995
Maire depuis 2003



Emmanuel FOËX
Adjoint
élu depuis 1995
Adjoint depuis 2001



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Adjointe
élue depuis 1994
Adjointe depuis 2003



Bertrand REICH
Administrateur provisoire
nommé depuis juin 2014

Bureau du Conseil municipal



Floriane ERMACORA
(VOV) Présidente
élue depuis 2011



Hervé DESPLAND
(EC) Vice-président
élu depuis 2007



René STALDER
(VL) Secrétaire
élu depuis 2011

Conseil municipal (par ordre alphabétique)



Véronique CHRISTE
(EC)
élue depuis 1999



Jean-Pierre GARDIOL
(VOV)
élu depuis 2011



Jeremy GARDIOL
(VOV)
élu depuis 2012



Claire de HALLER
(EC)
élue depuis 2011



Pascal LIENGME
(EC)
élu depuis 2011



Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
élue depuis 2007



Pierre-Yves LOEPFE (VOV)
élu depuis 2012



Julien PRADERVAND (VL)
élu depuis 2011



Maxime PROVINI (VL)
élu depuis 2014



Christian SCHMITZ (EC)
élu depuis 2011



Christine TURRETTINI (EC)
élue depuis 2011



Gilonne VERMEIL (EC)
élue depuis 2007



Lorin VOUTAT (EC)
élu depuis 2007



Ronald ZACHARIAS (VOV)
élu depuis 2014

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)

Entente communale (EC) : 9 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV) : 5 Verts'libéraux (VL) : 3

Répartition des fonctions et délégation des compétences

Catherine KUFFER, Maire

Remplaçants : l'adjoint et l'administrateur

Administration, budget, finances, personnel, juridique ; aménagement du territoire, urbanisme ; bâtiments ; SIG ; relations avec l'ACG et les groupements intercommunaux ; état civil ; routes, sécurité routière ; transports, mobilité ; sapeurs-pompiers, sécurité, protection civile.

Emmanuel FOËX, Adjoint

Remplaçant : Bertrand REICH

Aide sociale et humanitaire ; culture, manifestations, aînés ; énergie, développement durable ; environnement, paysage, eau, cimetière, parcs publics ; communication et technologies de l'information ; réclamation taxe professionnelle ; canalisations, drainages agricoles ; gestion des déchets ; jeunesse et sports, loisirs ; école, bibliobus.

Bertrand REICH, Administrateur (dès juin 2014)

Remplaçant : Emmanuel FOËX

Jeunesse et sports, loisirs ; école, bibliobus ; routes, sécurité routière ; transports, mobilité ; sapeurs-pompiers, sécurité, protection civile.

Commissions permanentes du Conseil municipal

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-président : M. Maxime PROVINI (VL)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
Mme Gilonne VERMEIL (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)
M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Mme Claire de HALLER (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)
M. Ronald ZACHARIAS (VOV)

Bâtiments

Président : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)

Vice-présidente : Mme Christine TURRETTINI (EC)

Membres : M. Julien PRADERVAND (VL)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Ronald ZACHARIAS (VOV)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. René STALDER (VL)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Culture et manifestations

Présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)

Vice-présidente : M. Jeremy GARDIOL (VOV)

Membres : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)

M. Pascal LIENGME (EC)

Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Mme Christine TURRETTINI (EC)

M. Maxime PROVINI (VL)

Énergie et développement durable

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Vice-président : M. Jeremy GARDIOL (VOV)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
M. René STALDER (VL)
M. Maxime PROVINI (VL)

Environnement et paysage

Président : M. René STALDER (VL)

Vice-présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Membres : M. Maxime PROVINI (VL)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
Mme Christine TURRETTINI (EC)
M. Jeremy GARDIOL (VOV)

Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Vice-président : M. René STALDER (VL)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)

M. Hervé DESPLAND (EC)

(suite p.8)

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

Mme Floriane ERMACORA (VOV)
 M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
 Mme Claire de HALLER (EC)
 Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
 M. Lorin VOUTAT (EC)
 M. Julien PRADERVAND (VL)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)

Information et publications

Président : M. Lorin VOUTAT (EC) (EC)
Vice-présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
 M. Mathieu ERBEIA (VOV)
 Mme Claire de HALLER (EC)
 M. Baptiste MARÉCHAL (VOV)
 Mme Christine TURRETTINI (EC)
 M. Maxime PROVINI (VL)

Jeunesse et sports

Président : Mme Claire de HALLER (EC)
Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Julien PRADERVAND (VL)
 M. Christian SCHMITZ (EC)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)
 M. Jeremy GARDIOL (VOV)

Routes et mobilité

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)
Vice-présidente : Mme Claire de HALLER (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Pascal LIENGME (EC)

Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
 M. Julien PRADERVAND (VL)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)

Sécurité et naturalisations

Président : M. Julien PRADERVAND (VL)
Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Membres : Mme Jeremy GARDIOL (VOV)
 Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Christian SCHMITZ (EC)
 M. Lorin VOUTAT (EC)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)

COMMISSION SPÉCIALE

Réclamation (taxe professionnelle)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
 M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
 M. René STALDER (VL)

Commissions, nombre de réunions en 2014

Aide sociale et humanitaire	4
Aménagement du territoire et urbanisme	5
Bâtiments	3
Culture et manifestations	9
Énergie et développement durable	3
Environnement et paysage	2
Financière et administrative	8
Information et publications	3
Jeunesse et sports	4
Routes et mobilité	1
Sécurité et naturalisations	6

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu huit séances ordinaires durant l'année 2014, selon le calendrier ci-dessous :

27 janvier

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- ▶ Dérogation au rapport des surfaces, approuvée par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

17 mars

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.

12 mai

- ▶ Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2014 à mai 2015.
- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation du fonctionnement du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de 2013, approu-

- vée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013 et les moyens de les couvrir, approuvée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir – Collecteurs EU chemin de la Blonde de Ch. U4 à Ch. U1, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

16 juin

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Réfection des Collecteurs EP de la route de Choulex à la Seymaz, approuvée par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Création d'une zone 30 km/h du secteur chemin de l'Ecorcherie par 11 voix pour, 0 voix contre et 2 abstention
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Collecteurs collectifs privés EU-EP des parcelles du coin de Terre – Chemin du Moulainais, tronçon 1 et tronçons 2 et 3 approuvé par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

8 septembre

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- ▶ Budget de fonctionnement 2015 et taux du centime additionnel
- ▶ Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2015
- ▶ Indemnités allouées en 2015 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux renvoyées en commission Financière et administrative
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Remplacement des chaudières du centre communal, ainsi que modification complète du système actuel de commande et de régulation du chauffage par 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention
- ▶ Indemnités allouées en 2014 aux Maire et Adjoint, renvoyé en commission Financière et administrative
- ▶ Motion :

- ▶ Les tennis dans le parc de la Mairie une bonne solution, renvoyé à la commission Aménagement du territoire et urbanisme
- ▶ Etude d'une révision complète du plan directeur communal, renvoyée à la commission Aménagement du territoire et urbanisme
- ▶ Pétition :
- ▶ Pétition concernant l'Accord sur le Commerce des services ACS ou TISA en anglais – TISA menace la démocratie et les services publics, entrée en matière sur cette pétition refusée à l'unanimité.

13 octobre

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ Assermentation d'un nouveau conseiller municipal.
- ▶ Résolutions :
- ▶ Opposition à la décision de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) du 27 septembre 2014 relative aux contributions demandées aux communes pour le financement du budget 2015 de l'ACG, approuvée par 7 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions
- ▶ Nominations des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2015.
- ▶ Motions :
- ▶ Etude d'une installation d'un service postal au sein de la Mairie
- ▶ Etude pour développer une application mobile pour digitaliser les documents sur le web

10 novembre

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ Budget de fonctionnement 2015 et taux du centime additionnel, approuvée par 9 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention
- ▶ Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2015 par 11 voix pour, 0 voix contre et 4 abstention
- ▶ Indemnités allouées en 2015 aux Maire et Adjoints et conseillers municipaux, approuvée par 12 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois, 6, route de Meinier, avec aménagement d'un couvert à vélos et de places de stationnement dépose-minute, approuvée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- ▶ Motions :
- ▶ Parking communal il n'y a pas lieu de changer ce qui avait été prévu, renvoyée à la commission Bâtiments.

Activités du Conseil municipal (suite)

▶ Sécurité pour les habitants de Vandœuvres, renvoyée à l'Exécutif.

8 décembre

▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
▶ Résolution :

▶ Démission et nomination ad intérim du Commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Vandœuvres, approuvée par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Personnel communal

Administration

M. Thierry BRICHET
Mlle Liliane CLEMENT
Mme Dominique JORNOD
Mme Francine ROCHERIEUX
Mme Aline SCHENK
M. André SALGUEIRO

Cantonniers

M. Pierre PUGIN
M. Christophe SCHMIDT
M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE

Jardinier

M. Fernando COELHO

Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
Mlle Jennifer SORLUT
Mme Isabelle VALOT
M. Jean-François VALOT

Patrouilleuses scolaires

Mme Maria-Benita DELL'ACQUA
Mme Monique FEHLMANN
Mme Jacqueline FILLION
Mme Anne STUBBE

Police municipale

M. Frédéric BENNICI



Etat civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement.

En 2014

101 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :

- 42 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 41 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 18 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

1876 actes ont été délivrés. 549 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar). La ressaisie des originaires

nés dès le 1^{er} janvier 1968 étant terminée pour les 9 communes, la saisie se fait au cas par cas selon les événements annoncés les concernant. Toutes les personnes vivantes devront être saisies dans Infostar au 31 décembre 2015.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

119 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ; 32 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ; 29 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, tou-

tefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations

Selon la naturalisation (ordinaire/facilitée) la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

71 personnes ont sollicités une procédure de naturalisation et acquis la nationalité suisse et l'origine

d'une des communes de l'arrondissement, dont 6 pour Vandoeuvres. 18 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont aucune pour la commune de Vandoeuvres. 15 personnes suisses ont acquis le droit de cité de l'une des communes de l'arrondissement, dont aucune pour la commune de Vandoeuvres. Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandoeuvres.

Statistiques 2014 - 2013

	Naissances		Reconnaissance*		Mariages (célébrations)		Partenariats		Reprise de nom**		Décès		Mandat pour cause d'invalidité***	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Anières	0	0	0	1	5	1	0	1	1	4	3	3	0	1
Choulex	0	0	0	0	7	4	0	0	2	4	2	3	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	6	5	25	32	1	1	5	10	443	403	2	1
Cologny	1	1	3	5	41	50	0	0	3	2	40	43	1	0
Corsier	0	0	3	2	6	10	0	0	1	3	0	4	4	0
Gy	0	0	1	1	1	4	0	0	0	2	0	1	0	0
Hermance	0	0	0	0	16	22	0	0	0	1	5	15	0	0
Meinier	0	0	5	5	8	3	0	0	1	3	5	1	0	0
Vandoeuvres	0	1	2	1	71	55	0	1	2	2	7	21	0	0
Autres****	--	0	2	7	--	--	--	--	2	5	--	--	2	0
Total	1	2	22	27	180	181	1	3	17	36	505	494	9	2

*Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.

**Selon le nouveau droit du nom en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013, chaque office est compétent pour enregistrer les déclarations de noms dans les cas suivants :

- Reprise du nom de célibataire, suite au décès de l'époux/se.
- Reprise du nom de célibataire, suite au divorce ou suite à la dissolution du partenariat enregistré.
- Acquisition, pour l'enfant de parents non mariés, du nom de célibataire du père, dans le délai d'une année, dès l'entrée en force de la décision d'attribution de l'autorité parentale conjointe ou d'attribution de l'autorité parentale au père seul.
- Acquisition, pour l'enfant de parents non mariés, du nom de

célibataire du père, dans le délai d'une année, dès l'entrée en force de la décision d'attribution de l'autorité parentale conjointe ou d'attribution de l'autorité parentale au père seul.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

****Seules les reconnaissances et reprises de nom peuvent être effectuées dans n'importe quel office de l'état civil.

Statistique

Variation de la population de Vandoeuvres 1850 - 2013

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2674	2676	2573	2586	2589

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 56 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 6 janvier au 23 décembre 2014, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1^{er} juillet 2015

48 dossiers ont été bouclés. Ils sont répartis comme suit :

Préavis communaux	Autorisations OAC-DU (*)	Requêtes refusées par le DU (*)
Préavis favorables	31	0
Préavis défavorables	4	1
La Commune ne se prononce pas	0	0
Autorisations sans préavis communal	12	0

(*) OAC-DU : Office des autorisations de construire - Département de l'Urbanisme (dénomination 2014).

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 7 constructions de villas ou habitats groupés, avec ou sans aménagements extérieurs
- 24 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications du projet initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires),
- 7 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc...)
- 4 aménagements extérieurs
- 1 aménagements routiers – canalisations – assainissement – renaturation nants
- 5 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

2. Dossiers de l'an 2014 actuellement en suspens au Département de l'Urbanisme ou projets abandonnés

8 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis Communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	5
Préavis défavorables	3
La Commune ne se prononce pas	0
Dossiers abandonnés	0

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 4 construction de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- 0 agrandissements, transformations intérieures et extérieures de bâtiments
- 0 aménagements extérieurs (clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes Géothermiques, garages, piscines, pool-houses),
- 4 démolitions de bâtis existants en vue de reconstructions

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (Office des autorisations de construire).

Activités des Commissions



Aide sociale et humanitaire

La coopération et l'aide humanitaire occupent une large partie du temps de travail de la commission chargée de ce dicastère. De nombreux projets bénéficient de subventions de plusieurs milliers de francs. Les projets cités ci-dessous ont répondu aux critères de la commission. Cette dernière privilégie les organisations de taille moyenne, présentant des budgets clairs et la réalisation de projets concrets sur le terrain, proposant un suivi, voire la visite des réalisations. Se réunissant plusieurs fois par année, elle étudie les nombreux dossiers qui lui parviennent et auditionne les personnes qui souhaitent présenter leurs projets.

Projets

ASSIKLOASSI

La demande de subvention pour 2014 porte sur le même type de projet qu'en 2013, à savoir la création de trois classes dans le village de Bédikpé au Togo, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et enseignants, de contribuer également à l'augmentation du taux de scolarité. Octroi d'une subvention d'un montant de Fr. 4'000.-.

MATE COCIDO (Argentine)

Cette association est soutenue par la commune depuis 2004, afin, entre autres, d'exploiter les terres, et de mettre en place des programmes de formation aux métiers agricoles. Il s'agit d'éviter leur exode vers les grandes villes. Octroi d'une subvention d'un montant de Fr. 4'000.-.

SIDECOLE

Comme chaque année, un montant de Fr. 10'000.- est octroyé à cette association que la commission connaît très bien et qui fait un travail remarquable en Ouganda et au Kenya.

F.A.I.D (Fonds d'Entraide Internationale au Développement)

La demande porte sur l'acheminement au Maroc, par camions, de 2 armoires métalliques contenant des duvets, couvertures, draps, vêtements chauds, ainsi que 5'000 instruments de chirurgie neufs, des blouses pour médecins et des champs opératoires. Octroi d'une subvention d'un montant de Fr. 5'000.-.

AMIS DU SAKTHI CHILDREN'S HOME

Cette association vient en aide non seulement aux femmes indiennes rejetées par la société, à savoir des filles-mères, des prostituées, mais aussi leurs filles. La commission la soutient depuis de nombreuses années, notamment pour la création d'orphelinats. Octroi d'une subvention de Fr. 5'000.- pour la création d'un atelier de couture.

ARVAN

L'objectif prioritaire de l'association pour 2014 est la construction de l'école de Sadia-Barasoro au Mali, qui

n'a pas pu être réalisée à ce jour. Octroi d'une subvention d'un montant de Fr. 14'000.-.

BILIFOU-BILIFOU

Depuis près de 14 ans, l'association Bilifou-Bilifou apporte un soutien médico-chirurgical et logistique dans la région du nord du Burkina Faso. Des missions chirurgicales ont été organisées chaque année. Elles ont permis non seulement d'opérer un grand nombre de patients mais aussi de développer une collaboration étroite entre les chirurgiens burkinabés, les équipes locales et la mission venue de Suisse. Cette année, la demande de fonds porte sur la construction d'un service de physiothérapie. Octroi d'une subvention de Fr. 12'000.-.

COLLEGE ET ECOLE DE COMMERCE EMILIE-GOURD (La Liane)

Nous avons déjà donné un montant en 2013 pour le démarrage d'un bâtiment dédié à l'enseignement de l'informatique. La commission a décidé de leur octroyer un montant de Fr. 3'000.- pour la construction d'un bâtiment scolaire au centre de formation professionnelle d'Allada au Bénin.

L'AASV (Association des Amis Suisses de Vesadel)

Créée en 2012 dans le but d'offrir la possibilité de scolariser les enfants victimes du trafic ou orphelins, de les remettre à un niveau scolaire afin qu'ils puissent réintégrer l'école traditionnelle de leur village. L'activité principale se déroule dans le village de Tangdo, au sud du Bénin, où l'association a pu réhabiliter une école de deux classes et scolariser soixante enfants. La demande de subvention porte sur le montant nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de cette rentrée. La commission a été très impressionnée par l'engagement de ces jeunes, le sérieux de leur travail et leur implication. À l'unanimité, un montant de Fr. 6'820.- leur a été octroyé pour permettre de boucler la rentrée scolaire 2014-2015.

NORDESTA

La demande porte sur la poursuite du projet 5000 arbres pour sauver une source d'eau et la sensibili-

sation à l'environnement des écoliers locaux, dans la commune de Agua Branca, Brésil. Octroi d'une subvention de Fr. 6'838.-.

FOYER BAMBI

Cette association est devenue très importante et de plus en plus sollicitée. Elle fait un travail remarquable pour les enfants défavorisés de Colombie et beaucoup de foyers se sont ouverts grâce à elle. Octroi d'une subvention d'un montant de Fr. 5'000.-.

AMIS DE SŒUR EMMANUELLE

Cette association est soutenue chaque année par la commune de Vandœuvres. Elle propose un accès à une formation scolaire et professionnelle à des jeunes qui n'ont aucun bagage pour gagner leur vie au Sud Soudan. Octroi d'une subvention de Fr. 4'000.-.

PIMALI

Ce projet est né en Thaïlande. Il est destiné à de jeunes adolescents orphelins ou défavorisés ayant ter-

miné l'école obligatoire afin de leur permettre de trouver un travail. Le projet est la construction d'un centre de formation hôtelier avec une cuisine professionnelle, des dortoirs et des bungalows. L'aspect écologique est également pris en compte : récupération de l'eau de pluie, traitement des eaux usées, panneaux solaires, récupération des déchets. Octroi d'une subvention de Fr. 6'000.-.

LES AMIS DU TIBET

Cette association se consacre depuis plusieurs années à l'amélioration de la santé des populations de montagne de Kargil, Jammu, Cachemire et Bageshwar. Octroi d'une subvention de Fr. 4'000.-.

USHAGRAM

Cette association finance des projets de développement durable en Inde. Octroi d'une subvention de Fr. 3'700.- pour l'irrigation et l'entretien des arbres déjà plantés.

Aménagement du territoire et urbanisme

La commune poursuit ses démarches pour le projet de construction de logements Vandœuvres Esplanade. Elle a fait avancer les dossiers concernant l'achat d'une parcelle dédiée à des zones d'infrastructures communales.

Projet Vandœuvres Esplanade

La Commune de Vandœuvres a présenté, le 4 février 2014, l'état d'avancement du projet Vandœuvres Esplanade à la population. Pour rappel, le projet consiste en la construction de trois immeubles, pour un total de 36 logements, d'aménagements extérieurs privés et publics, d'un parking souterrain d'une centaine de places et du remaniement du pourtour du centre communal. L'Exécutif est chargé de faire un bilan des besoins communaux en parkings (quotidiens et occasionnels). Pour les architectes, il s'agit de préciser les aménagements extérieurs en optimisant le nombre de places tout en tenant compte du reste du cahier des charges.

Le dossier de requête en autorisation de construire, déposé par les architectes a été enregistré dans le courant du mois de juin. Il est donc en consultation auprès des divers services du canton, en vue de l'obtention de l'autorisation de construire. Dans l'inter-

valle, le groupe de travail « commune », formé des membres de l'Exécutif en charge du dossier, des présidents des commissions ad hoc du Conseil municipal et des mandataires, étudie de plus près les aspects techniques, énergétiques et architecturaux du projet, ainsi que le détail des aménagements extérieurs.

Soucieuse de son environnement et attentive aux principes du développement durable, la commune opte pour des matériaux simples mais de qualité, dans le but de réaliser des bâtiments sobres, qui s'insèrent harmonieusement dans le site, répondent aux exigences cantonales et dont les coûts de construction restent contenus dans le budget prévisionnel. Ce projet répond à un réel besoin de logements sur la commune, puisqu'à ce jour, près de 90 demandes ont été enregistrées à la mairie. Ces appartements sont destinés exclusivement aux Vandœuvriens.

Parcelle Gardy et les courts de tennis

La commission Aménagement du territoire et urbanisme a pris des décisions importantes, dans le courant de l'année 2014.

1. La commission est unanimement favorable au projet d'acquisition de la **parcelle Gardy** d'une superficie de 2124 mètres carrés. Elle s'est déclarée favorable à la poursuite de l'étude de son déclassement pour la construction d'un centre réunissant la voirie et le service du feu. L'achat de la parcelle a été voté en automne par le Conseil municipal.



2. De plus, la commune doit recevoir une proposition de prix d'achat relative à la **parcelle du domaine public** cantonal à annexer à la parcelle Gardy. Lors de la séance de janvier 2015, le Conseil municipal a voté l'achat de la parcelle pour un montant de Fr. 1'150'000.- Il a approuvé la cession, à titre gratuit, à la commune de Vandœuvres, de la parcelle n° 3181, la constitution d'une servitude de construction et d'une servitude de distance et vue droite.

3. La commission, à l'unanimité, propose un **amendement au plan directeur communal 2007** afin d'y inscrire les zones « hameau » (Crête) et d'utilité publique (parcelle Gardy). La commission mandate l'Exécutif pour réaliser ces modifications.

Durant l'année 2014, les autorités ont poursuivi l'avancement du dossier de Crête. La commission donne un préavis favorable relatif à la proposition de zone sportive sur les parcelles Pradervand et Magnin, selon la proposition 124 du bureau AR-TER, et demande que l'Exécutif poursuive les démarches pour l'avancement du projet. Celui-ci suit l'avancement des **dossiers zone sportive et zone d'utilité publique** de manière indépendante mais en parallèle.

4. La commission s'est penchée sur une étude visant le déplacement éventuel des tennis dans le parc de la mairie. Une présentation a été faite par le bureau AR-TER pour l'implantation d'un **court de tennis** sur

la partie ouest du parc. Ce projet rencontrant des réticences, l'Exécutif a été mandaté pour faire les sondages auprès de la population. Le département doit aussi être consulté sur la possibilité ou non d'implanter un court de tennis dans ce lieu. Cependant, le projet reste en suspens.

Densification de la zone villa (modifications de l'article 59 LCI)

En 2014, la commission a reçu les différents représentants des départements DALE et DETA, de la CMNS et de la DGNP, afin de débattre de la densification de la zone villa sur la commune.

Pour rappel, les critères retenus par les différents services pour évaluer les demandes de dérogation de densité sur la zone villa sont : l'utilisation rationnelle du sol en privilégiant les projets de qualité respectueux des sites dans leur implantation et leur emprise au sol, un traitement diversifié de la zone villa et sa densification en tenant compte des particularités locales, un patrimoine paysager et bâti à protéger, une prise en compte de la mobilité et de l'accessibilité et l'intégration du projet architectural sur le site. Les communes peuvent affiner les critères d'évaluation à travers leur PDCOM et y faire ressortir les lieux et sites à protéger.

Sur des parcelles de plus de 5000 mètres carrés, il faut un préavis communal sous forme de délibération pour une densification à 50, 55 ou 60 % selon le standard énergétique du projet. Sur les parcelles de plus petite taille, un préavis de l'exécutif suffit pour une densification 40, 44 ou 48 %, selon le standard énergétique.

Dans ce cadre, le projet de logements sur la parcelle n° 1851, à la route de Pressy, avance. Le Conseil municipal a préavisé favorablement, en 2014, la demande préalable, non sans avoir demandé aux architectes de revoir certains éléments du projet.

Richesses archéologiques

A la Place de Vandœuvres, la commission propose que l'Exécutif installe un simple panneau d'explication, concernant le sous-sol de la place. Elle a donné son aval pour poursuivre et réaliser ce projet en collaboration avec le Service cantonal d'archéologie.

Jean Terrier, l'archéologue cantonal, propose que son service prépare des panneaux avec des liens vers des sites internet permettant au visiteur de recevoir toutes les informations historiques, via portable ou tablette. Le projet prévoit également l'installation de bancs et tables pour la paroisse, sur le parvis du temple.

Bâtiments

En 2014, la commune s'est concentrée sur les bâtiments locatifs et communaux, dans le but d'améliorer leurs aspects énergétiques, et sur les parkings communaux, afin de dresser un état des lieux et d'améliorer les divers sites. Elle a dû faire face à des problèmes urgents concernant les chaudières et des infiltrations survenues dans des bâtiments communaux.

Travaux réalisés dans l'urgence

Les commissions Bâtiments et Énergie & développement durable se sont réunies ensemble au mois de mars pour coordonner leurs travaux. La Mairie a réalisé des interventions d'urgence et de sécurité, pour des problèmes d'infiltration d'eau, de portes voilées, de rack électrique et informatique, de toiture du bâtiment de la mairie et d'arbres à abattre dans le préau de l'ancienne école. Ces interventions n'étant pas prévues dans le budget 2014, elles ont entraîné des dépassements dans certains postes.

Parkings

Après quatre mois d'activité du parking souterrain communal rénové, les autorités ont constaté un certain désordre dans l'utilisation des places de parking du centre communal, au détriment des habitants de la commune. Afin de résoudre ce problème, l'exécutif a pris les mesures suivantes : limitation à deux heures des places le long des tennis et privatisation, avec macarons, du parking dit Valot. Le mail piétonnier a en outre été mis en zone piétonne.

De plus, dans le cadre du montant d'investissement voté, des améliorations techniques ont été approuvées en fonction de nos expériences et de certaines demandes qui ont pu être prises en compte. À savoir : l'élargissement de la porte d'accès au parking, la pose d'un digicode permettant d'utiliser la porte côté boulangerie afin de pouvoir également rentrer dans le parking par celle-ci, l'amélioration de la signalétique, la pose d'une caméra supplémentaire afin d'avoir une couverture complète du parking et éviter des déprédations. Tous ces travaux ont été réalisés avant l'été 2014.

Les travaux de sécurisation et de rénovation des parkings du village étaient au bénéfice d'un crédit d'engagement de Fr. 1'200'000.-. Les montants acceptés, pour des travaux complémentaires, de Fr. 32'900.- (digicode, caméra supplémentaire, élargissement de la porte d'accès pour les véhicules, signalétique) seront intégrés dans un crédit supplémentaire. Des abonnements mensuels avec usage souple à temps partiel ont été proposés pour le parking souterrain.

- Le parking extérieur près du centre villageois, précédemment réservé aux entreprises, sera à nouveau ouvert aux visiteurs et aux clients des commerces du village, avec une durée de stationnement limitée.
- Le parking côté tennis reste public et sera placé en zone de stationnement à durée limitée (2 heures).
- Le parking côté village sera privatisé et réservé au personnel de la voirie communale ainsi qu'aux enseignants et autres intervenants en lien avec l'école.

Nouvelle école

La commune a décidé le remplacement des stores existants par des stores en toile. Les stores actuels installés dans les classes du rez-de-chaussée étaient constamment endommagés par les lancers de ballons. Le Conseil municipal a donc choisi de les remplacer par des stores en toile, pris au budget de fonctionnement 2014.



Nouvelle école, installation des tableaux numériques

Selon le programme cantonal du DIP concernant les classes primaires, il était prévu de remplacer les traditionnels tableaux noirs par des tableaux numériques, selon un montant alloué au budget 2014. Après étude, il s'est avéré plus judicieux d'équiper immédiatement les 8 classes du primaire au lieu des 4 prévues. Une partie de ces coûts est prise en charge par le canton, à savoir ordinateurs, logiciels et beamer. La dépense à charge de la commune comprend les tableaux numériques et les travaux de raccordement électrique et informatique. Grâce au Service intercommunal d'informatique (SIACG), les bâtiments publics tels que les mairies et les écoles sont reliés à la fibre optique. La commission a estimé sans aucune hésitation que la commune devait offrir à ses enseignants et à ses élèves des outils technologiques de pointe. Les travaux ont été réalisés durant la pause estivale afin que tout soit en état de fonctionnement à la rentrée scolaire.



Infiltrations d'eau

À la nouvelle école, des fissures dans les escaliers laissent de l'eau s'infiltrer sous la dalle du préau et des réparations ponctuelles ont dû être réalisées. Cependant, un sondage sera nécessaire afin de connaître l'état de la dalle et évaluer les travaux de plus grande ampleur à prévoir pour une prochaine année. Les coûts engendrés par ces premières dépenses ont été pris en charge sur le budget de fonctionnement 2014.

Au centre communal, il a été nécessaire de réparer au plus vite les infiltrations d'eau entre les douches du rez et les locaux de la protection civile au sous-sol. Ces travaux urgents, non prévus au budget de fonctionnement 2014, ont été en partie pris en charge sur la réserve.

Dossiers énergétiques

La commune doit également rénover et entretenir son parc immobilier. Dans ce cadre, il a été jugé préférable de demander un diagnostic à des spécialistes, bâtiment par bâtiment, afin de pouvoir prévoir à long terme les différents travaux à entreprendre. Notons le cas de l'immeuble 2-4, route de Meinier. La citerne à mazout doit y être révisée et au vu de la vétusté des installations, la solution du chauffage au gaz est envisagée. À l'immeuble 8, route de Meinier, la chaudière à gaz a 25 ans et doit être remplacée. Devant les travaux importants à réaliser, l'Exécutif a dû préparer des délibérations pour le vote des crédits d'investissements.

Chaudière centrale

La commune a dû s'atteler au remplacement de la chaudière du centre communal, ainsi que la modification complète du système actuel de commande et de régulation du chauffage. Les installations, datant de 1986, étaient hors d'usage ; elles ont dû être remplacées, en urgence, durant l'été. À ce jour, de nouvelles chaudières à gaz à condensation sont prévues pour alimenter le centre communal, la nouvelle école et, ultérieurement, l'ancienne école, ainsi que les futurs immeubles communaux de la route de Meinier.

Déploiement de la fibre optique

La commune intervient régulièrement auprès de Swisscom et des Services Industriels de Genève, afin d'obtenir un déploiement de la fibre optique à Vandœuvres, mais sans aucun succès. L'installation de la fibre n'étant pas prévue à courte échéance par les SIG, la commune a opté pour l'installation de nouvelles armoires VDSL en accord avec Swisscom. Selon les ingénieurs spécialistes dans cette technologie, la pose d'armoires supplémentaires dans le village permettra de couvrir les besoins des villageois d'ici 2015. Dans un second temps, il est envisagé de renforcer la capacité des armoires existantes pour améliorer le réseau Internet sur l'ensemble du territoire communal. Cette technologie assure un rendement de qualité en attendant la fibre FTTH.

Culture et manifestations

La commune de Vandœuvres a proposé plusieurs événements tout au long de l'année 2014, dont le traditionnel événement théâtral qui a lieu tous les 2 ans au parc de la mairie.

Littérature

Les **Maisons Mainou** sont subventionnées par les SIG, la Loterie romande et la Commune de Vandœuvres. La commission a désiré auditionner M. Lüscher, le directeur de cet établissement, pour faire un tour d'ensemble de leurs activités pendant l'année 2014. Plusieurs résidents ont séjourné durant l'année autour des thèmes du théâtre et de l'écriture. Plusieurs Cafés littéraires ont aussi été programmés. (Ahmed Belbachir, Dominique Ziegler, Antoinette Rychner). Le Café littéraire a pour but de faire connaître des auteurs et des écrivains de la région. Il permet de faire se rencontrer des artistes et un public dans les murs de la résidence de Vandœuvres. Présentation de l'artiste, lecture d'extraits et débats ponctuent ces moments, suivis d'une collation.



Art urbain

'House Art' est le travail de maturité de Matthieu Henry, élève au Collège Candolle. Avec une trentaine de 'street artistes' internationaux et genevois, il a transformé temporairement en octobre 2014, une ancienne maison (12, place de Vandœuvres) en une immense galerie d'art urbain.

Théâtre

Comme à plusieurs reprises auparavant, la commune a offert en 2014 aux Vandœuvriens, des soirées lyriques au **Théâtre du Crève-Cœur à Cologny**. Les œuvres «Léonie est en avance ou le mal joli» de G. Feydeau et «Héloïse» de M. Aymé ont été program-

més lors du second semestre, par la nouvelle directrice Aline Gampert.

En 2014, la commission s'est déclarée favorable à l'octroi d'une subvention extraordinaire d'un montant de Fr. 15'000.-. Afin de soutenir le théâtre du Crève-Cœur de manière pérenne, la commission est favorable à une augmentation de budget pour 2015, afin de prévoir une somme au titre de subvention.



Du Vent dans les branches de Sassafras, du 27 juin au 4 juillet 2014 Dans une forêt du Kentucky, une famille essaie de survivre aux assauts des Indiens qui ont déjà décimé la contrée. *Du Vent dans les branches de Sassafras*, de l'académicien René de Obaldia a été mis en scène par Alain Carré et joué à ciel ouvert dans le Parc de la mairie de Vandœuvres. Cet événement théâtral a lieu tous les 2 ans sur la commune. Il est financé par la commune et soutenu par des sponsors privés.

Manifestations

La **Fête des promotions** a permis de rassembler autour des écoliers de la commune, parents, familles, corps enseignant et autorités municipales. La remise des prix spéciaux et le spectacle des enfants «Danses et rythmes» ont précédé la fête au parc de la mairie.

La population a été conviée à célébrer la **fête du 1^{er} Août** au parc de la mairie. Madame le Maire Catherine Kuffer a ouvert la cérémonie. Une démonstration de lutte suisse, un groupe de yodleurs et yodleuses, et des cors des alpes ont animé la soirée.

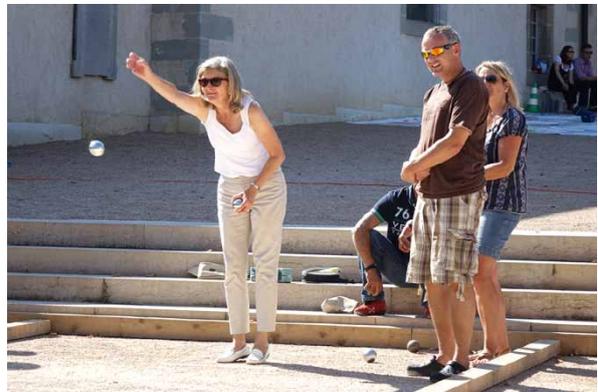




Tournoi de pétanque et «1815 de case en case», jeu de l'oie géant, 6 septembre 2014

La commune a installé le jeu de l'oie géant, dont les municipalités pouvaient disposer dans le cadre du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

Le but était de parcourir l'historique de Genève sur une grande bache de 6,75 m x 4,5 m, comprenant 56 cases imagées. Les enfants ont pu découvrir les événements marquants et les personnages importants du 22^e canton suisse.



Aînés

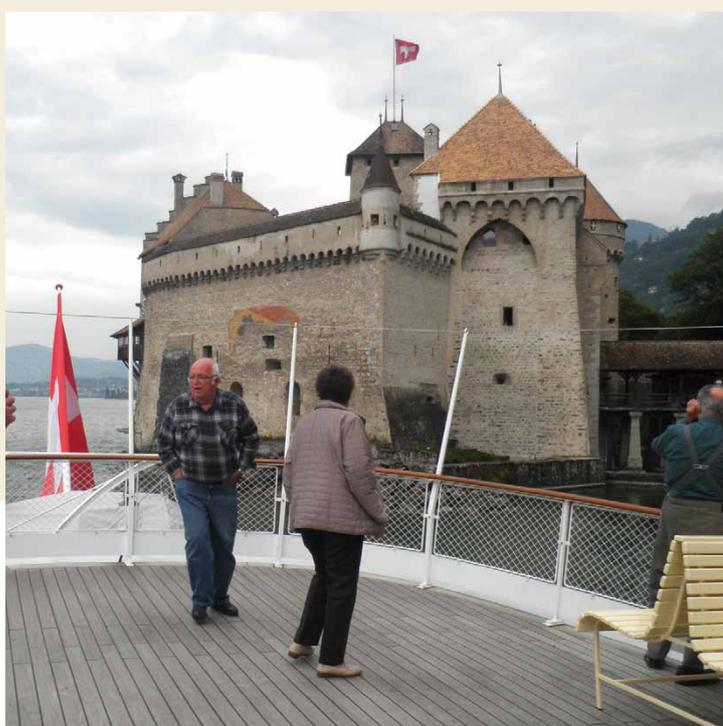
Déjeuner des Aînés, 29 janvier 2014

Après un apéritif pris au foyer, les convives ont découvert les tables décorées installées dans la salle de sport du centre communal. Plus d'une centaine d'aînés, Madame le Maire Catherine Kuffer, Emmanuel Foëx, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux ont participé à ce déjeuner festif. Bernard de Wurstemberger, médecin et habitant de la commune, a pris la parole avant la projection du film *L'hôte et l'invité* sur l'acupuncture humanitaire.



Sortie des Aînés, 4 juin 2014

Deux cars de seniors sont partis en direction d'Ouchy, pour prendre le bateau Belle Époque *La Suisse*. La balade lacustre leur a permis de découvrir ou redécouvrir la croisière du Haut-Lac, de Ouchy à Chillon, en passant par Vevey et Montreux. Un repas a été servi à bord et les Aînés ont eu loisir d'admirer le paysage en longeant le Lavaux.



Marchés

Reprise du marché, le 4 mars 2014. L'organisation du café-croissants a été assurée par les membres de la commission.

Vide-greniers, le 2 mai 2014.

Marché de Noël, le 29 novembre 2014. Le chœur de Vandœuvres, Choulex, Cologny s'est produit sur la place du village.



Jubilé Sébastien Castellion

Sébastien Castellion était un grand humaniste, qui a vécu plusieurs années à Vandœuvres, dont le 500e anniversaire de la naissance sera fêté en 2015. La commune semble donc être un lieu propice à la célébration de cet événement.

Les demandes de soutien à la commune portaient sur les points suivants : choix du lieu pour la mise en place du buste du personnage ; mise à disposition de salles pour l'organisation de conférences ; publication et distribution aux habitants d'une plaquette ; organisation d'une fête populaire.

Emmanuel Foëx a présenté au Conseil municipal les plans d'implantation du buste de Sébastien Castellion sur le parvis de l'église. La commune a décidé d'octroyer une subvention pour la célébration de ce jubilé. Cette somme sera répartie selon les besoins pour les infrastructures, le repas offert à la population, la journée d'animation sur la place de Vandœuvres et la plaquette.



Énergie et développement durable

Eau, éclairage, chauffage, la commune doit chaque année faire face à des questions énergétiques et trouver des solutions dans une optique d'économies financières et de développement durable.

La commission Énergie et développement durable travaille à un bilan thermique des bâtiments communaux, suite aux audits énergétiques. La commission a passé en revue les immeubles les uns après les autres pour évaluer les dépenses et les gains financiers et énergétiques escomptés. Elle a reçu les résultats du programme Enercoach et a analysé les données pour chaque immeuble de la commune.

Travaux d'économie d'énergie globaux

Au vu des divers travaux nécessaires et à prévoir pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, la commission réfléchit à un projet de crédit d'investissement permettant d'englober les divers travaux déjà répertoriés ou à prévoir :

- Projet futur : remplacement des anciens néons des trois bâtiments communaux (centre communal, ancienne et nouvelle écoles) par de l'éclairage LED.
- Doublage des fenêtres de la mairie et de la conciergerie.
- Pose de compteurs dans les immeubles locatifs et communaux, afin d'obtenir des décomptes individuels de chauffage; investissements dans l'amélioration thermique.

Eclairage public

Les lampadaires devenus vétustes devaient être changés. L'éclairage public de la commune est complètement réalisé en 2014, à l'exception du chemin des Hauts-Crêts et d'une partie du chemin des Bucines. Sur la ligne de crédit de Fr. 400'000.-, il reste un solde utile pour réaliser les travaux restants.

Fontaines

La mairie a mis sur pied un contrôle global des fontaines. Tous les contrats ont été revus et établis à partir de 2014. En 2013, la commune payait un forfait de consommation pour les fontaines de Fr. 31'452.-, et, en 2014, les contrats sont revus à Fr. 14'800.-. Les paiements surévalués ont été remboursés par les SIG et cette révision a permis une économie de plus de Fr. 16'000.-. Au total, la commune compte 10 fontaines (dont une en circuit fermé), pour lesquelles, le débit n'a pas changé.

Rapport concernant les chaudières

La commission s'est penchée sur le rapport concernant les chaudières du centre communal et de l'école. Les chaudières en service ont plus de 25 ans ont été remplacées. Si les futurs immeubles sont réalisés, la commune devra compléter ce matériel pour couvrir les besoins énergétiques de l'ensemble. La commission décidera du changement ou de l'agrandissement du dispositif, mais elle doit coordonner son investissement avec le projet de panneaux solaires de l'Esplanade, prévus d'être posés sur la salle communale.

Avec la réalisation du projet de construction, le projet prévoit une centrale de chauffage qui proposera le chauffage à distance. Le projet de chauffer à distance l'ancienne école permettrait de supprimer la chaudière à mazout et ainsi de récupérer 60 mètres carrés de locaux.



Environnement et paysage

La commission Environnement et paysage s'est penchée en 2014 sur deux principaux dossiers: les déchèteries et les corridors biologiques, dont les mesures ont été validées en 2013 par les différents partenaires.

Nouvelle déchèterie

La commission chargée de l'environnement et du paysage a suivi trois volets concernant le dossier des déchèteries. Le souci principal est de trouver des lieux d'éco-points pour pallier à la suppression temporaire de la déchetterie communale. Elle doit également prévoir la gestion des déchets des futurs habitants de l'Esplanade et du nouveau éco-point du centre communal. Enfin, elle doit étudier l'agrandissement de la déchèterie du mail piétonnier. Ce dernier projet est motivé par le fait que durant les futurs travaux de l'Esplanade, la déchèterie du centre communal ne sera plus en fonction. Plusieurs variantes possibles ont été passées en revue, avec des lieux différents de dépose des ordures ménagères. La commission est favorable à ce que la gestion des déchets des futurs habitants des immeubles se fasse par l'éco-point situé à l'entrée du centre communal avec conteneur en sus pour les ordures ménagères. Il n'est pas prévu de conteneurs dans les sous-sols des immeubles. Les installations seront également destinées aux immeubles du centre villageois et de la route de Meinier. En augmentant le nombre de conteneurs, il sera possible de mieux trier les déchets. Étant donné l'exiguïté du lieu, la proximité d'un voisin, et pour garantir l'accès pour le concessionnaire, la future disposition des conteneurs enterrés s'est avérée primordiale. Le projet retenu, qui se monte à Fr. 250'000.-, a été accepté par le Conseil municipal. Il inclut la pose de 6 conteneurs, 2 bornes automatiques, 2 places de parking pour la dépose minute et un couvert à vélo. La demande d'autorisation de construire a été déposée en 2014, afin de démarrer les travaux en 2015.

Corridors biologiques

Éléments de liaison entre les espaces naturels, les corridors biologiques jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité. Pour rappel, la commune de Vandœuvres est active pour la renaturation du nant de Bessinge (mesure 40), dont le but est de remettre à ciel ouvert le cours d'eau, ainsi que le projet du couloir biologique du nord (mesure 23), dont le but est de protéger la pénétrante de verdure et d'y favoriser la biodiversité.

Une séance organisée par la DGNP a eu lieu à la mairie de Choulex avec les commissions de l'environnement des deux communes, les deux adjoints et le bureau BTEE au sujet du contrat corridor Arve et Lac. Cette mesure 23 s'applique également sur la commune de Choulex, d'où la raison de cette séance qui a permis de jeter les bases de la collaboration.



La mesure 40 touche le Golf de notre commune, car elle concerne le nant de Bessinge qui y prend sa source. Soucieux des aspects écologiques et de l'environnement, le directeur du Golf Club de Genève, M. François Lautens, a été contacté par la DGNP pour parler du projet de renaturation. Cela tombait à point nommé puisque le Golf Club souhaite refaire l'entier de son domaine en y intégrant plusieurs mesures écologiques : renaturation du nant, création de plusieurs lacs et étangs de rétention pour récupérer le surplus d'eau du nant, création d'un verger, semis de prairie fleurie extensive, etc. D'autres nouveaux points techniques et écologiques vont dans la même direction, telles que la diminution d'engrais et de la consommation d'eau. La commission a pris connaissance des nouveaux projets écologiques en cours.

Guide du développement durable

La commission, à l'unanimité, émet un accord de principe sur le projet de Guide du développement durable autour du chemin Vandœuvres-Choulex-Puplinge-Presinge et proposera au Conseil municipal d'avaliser ce projet. Le projet de L'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) est un guide qui propose des promenades à travers les communes citées et qui vise à sensibiliser les promeneurs au développement durable des communes. Ce guide réalisé en association avec les autres municipalités serait distribué aux habitants de la commune.

Renaturation de la Seymaz

Le chantier de la renaturation de la Seymaz, dirigé par le Service de la renaturation des cours d'eau, a débuté en mars dernier. Dès l'automne 2014, le nouveau cheminement a été ouvert au public. La végétation existante le long des berges a été supprimée pour les besoins du projet. Le fond bétonné de la rivière a été évacué pour générer un environnement plus naturel et diversifié et afin d'améliorer les échanges biologiques. Sur les berges plus pentues, une nouvelle arborisation était prévue: les jeunes arbres (essences locales) ont été plantés en fin d'année 2014.



Chartre des Jardins

Il s'agit d'une mesure incitative en faveur du développement de la nature auprès des propriétaires et des espaces verts de la commune. Ce projet initié et financé en partie par la DGNP se base sur un recueil de prescriptions, dont le classeur a été remis aux adhérents. La commission a approuvé ce document et réfléchira à des actions incitatives auprès des habitants. Vandœuvres sera la douzième commune à œuvrer pour une meilleure gestion des espaces verts.



Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandoeuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2674	2676	2573	2586	2589
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	762.14	801.37	817.03	794.81	747.37
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	285.01	299.46	317.53	307.41	288.52
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	97.21	106.78	105.66	111.70	109.11
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	36.35	39.90	41.06	43.19	42.10
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	963.88	968.65	978.02	978.12	1016.44
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	360.46	361.97	380.10	378.23	392.42
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	58.24	63.21	56.49	59.18	52.57
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.78	23.62	21.95	22.88	20.08
PET (tonne)	-	-	3.50	7.83	6.45	6.31	5.34	5.31
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.92	2.47	1.71	1.92	1.90
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.52	7.60	8.16	6.18	9.06
HUILES (tonne)	-	-	-	0.80	0.80	0.60	0.40	-
BOIS (tonne)	-	-	-	-	29.00	0.00	0.00	0.00
METAUX (tonne)	-	-	-	10.67	48.00	12.15	12.83	12.57
PILES (tonne)	-	-	-	1.00	1.00	0.40	0.40	0.40
CAPSULES DE CAFE (tonne)	-	-	-	2.50	2.50	2.00	2.00	2.30

Selon les récents chiffres des statistiques cantonales de 2013, la Commune de Vandœuvres a augmenté son taux de recyclage de 3.3% en passant de 60.1% (2012) à 63.4% (2013) et, de ce fait, remonte au 2^{ème} rang (en 2013), contre un 4^{ème} rang en 2012, derrière la Commune de Céligny (72.5%).

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers et de la voirie communale, est plus important que le tonnage des déchets ménagers.

Jeunesse et sports

La commune a décidé de rénover le préau de l'ancienne école. Elle soutient des structures sportives par des subventions et organise l'accueil de manifestations sur son territoire.

Préau de l'ancienne école

La première étape consistait en l'abattage de deux tilleuls devenus dangereux pour la sécurité des enfants des crèches. L'étape suivante de réaménagement du préau, y compris l'enlèvement des autres tilleuls, sera réalisée en 2015.

La commune s'est concentrée sur le projet de la nouvelle installation du préau. Ce projet coordonne le remplacement des arbres abattus et des jeux vétustes. Le préau sera ainsi divisé en trois parties pour les petits, les moyens et les grands élèves, avec des jeux en bois et des revêtements modernes adaptés.

Le conseil municipal a voté, en janvier 2015, l'ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 320'000.- pour couvrir les dépenses liées aux travaux d'implanta-

tion de trois aires de jeux dans les préaux de l'école, le démontage des installations actuelles, l'abattage et le dessouchage de trois tilleuls, la plantation de quatre ormes et la réfection complète du revêtement de surface.

- Préau des petits : création d'un nouvel espace de jeux destiné aux enfants de moins de 4 ans, création d'une zone ombragée avec tables-bancs et coffre de rangement.
- Préau des moyens : modifications de l'aire de jeux destinée aux enfants des petites classes primaires, ainsi que de la surface de sécurité.
- Préau des grands : création d'un nouvel espace de jeux destiné aux grandes classes primaires ; remise en état des bancs circulaires situés dans le préau.

Manifestations

La Marche de la Ligue contre le cancer a eu lieu le samedi 24 mai (10 km ou 5 km) sur le territoire de la commune, avec une participation d'environ 1'000 marcheurs. La manifestation a duré toute la journée. Les Vand'Oeuvriennes, la Compagnie des sapeurs-pompiers et le Kiwanis Club ont assuré les repas. Le Marathon de Genève est passé également sur la commune le samedi 3 mai, un accueil rendu possible grâce aux bénévoles nécessaires afin de distribuer de l'eau et gérer la sécurité des coureurs.



Projet «J'aime ma planète»

Ce projet vise à sensibiliser, informer et mobiliser les enfants à l'écologie, avec comme thème la forêt. Il est interactif avec l'école et est soutenu avec enthousiasme par la directrice et les enseignants de Vandœuvres. L'offre est conséquente : animations, ateliers et exposition sur 10 jours, du 27 avril au 6 mai 2015. L'association «J'aime ma Planète», partenaire pédagogique de la Fondation Good-Planet de Yann Arthus-Bertrand, y présentera le travail du photographe dans l'exposition «La forêt: une communauté vivante», à la salle des combles. La commission a alloué un montant de Fr. 8'000.- à ce projet.

Subventions

La commission Jeunesse et sports a alloué des subventions dans le domaine sportif, pour un montant d'environ Fr. 14'000.- aux diverses structures sportives suivantes:

Manège de la Pallanterie pour le concours hippique : subvention d'une épreuve; Tour de Presinge; Association genevoise de handball pour le tournoi primaire scolaire ; Championnat genevois de gym artistique ; Fédération romande de lutte suisse ; Concours hippique de Crête : subvention de 2 épreuves entre le 6 et le 15 juin; Manège de Vandœuvres : concours hippique des 20, 21 et 22 juin, subvention de deux épreuves, le 20 juin cavaliers régionaux et nationaux 1m20, et le 22 juin cavaliers non licenciés, libre 60 cm ; Aqua Diving, l'association qui s'occupe du nettoyage du lac; Association genevoise de handball tournoi scolaire; Demi de Jussy, demi-marathon de 10 km ; Test genevois d'orientation de nuit.



Routes et mobilité

La poursuite de la mise en zone 30 km/h sur les axes de la commune, la modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts et un projet au centre du village ont été les principales préoccupations en matière de mobilité.

Zone 30km/h

À la demande de riverains du chemin de l'Ecorcherie et conformément à l'étude de faisabilité réalisée en 2003, la commune a préavisé la mise à 30 km/h du secteur nord de la commune. Deux secteurs avaient déjà été mis en zone 30.

En raison de la configuration des lieux, ce projet de zone 30 débordera légèrement sur deux communes voisines: Choulex et Cologny. Vandœuvres a donc organisé des concertations avec ces communes dans le but de préparer les dossiers d'autorisation de construire qui seront déposés début 2015.

Modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts

Le crédit d'engagement d'un montant de Fr. 1'200'000.- ayant été voté par le Conseil municipal, la commune a réalisé le projet de modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts à partir du 1^{er} septembre 2014 : création d'un nouveau trottoir et élargissement du trottoir existant, création de seuils de ralentissement, pose d'un revêtement phono-absorbant, mise en souterrain de la ligne électrique, renouvellement de conduites SIG et renouvellement de l'éclairage public. Afin d'exécuter ces travaux, le chemin des Hauts-Crêts a été partiellement mis en sens unique depuis la route de Vandœuvres en direction de Cologny.

Projet de zone 30 au Centre du village

Après une première réponse positive de la DGT à la commune, les services concernés par la lutte contre le bruit et l'application de la loi fédérale y afférente ont demandé que les trois routes cantonales qui convergent au centre du village soient mises en zone 30 km/h. La DGT doit donner son avis sur cet objet et définir le périmètre de cette mesure.



Enfin, la commission a proposé que la limitation de la durée du stationnement à quatre heures à la Blonde, aux Buclines et au Petit-Pont soit mise en place dès que possible. Le conseil municipal a voté son application en 2014.

Finances et administration

Pour pallier l'absence, pour des raisons de santé, d'un des adjoints, l'Exécutif a pu compter sur le renfort, depuis le mois de juin, d'un administrateur provisoire délégué par le Conseil d'Etat. Au cours de l'année 2014, une quinzaine de délibérations ont été préparées et le Conseil municipal a engagé des dépenses afin d'améliorer les infrastructures de la commune.

Administrateur provisoire et personnel administratif

L'incapacité de l'adjointe se poursuivant, le Conseil d'Etat a nommé, à partir de juin 2014, un administrateur provisoire pour la commune de Vandœuvres, en la personne de M. Bertrand Reich, ancien adjoint au maire de la commune d'Aire-la-Ville. Au sein du personnel de la mairie, la secrétaire-réceptionniste

prendra sa retraite en avril 2015. La commune a anticipé l'accueil d'un/e nouveau/elle secrétaire afin de préparer le passage des dossiers. Par ailleurs, un collaborateur a été engagé temporairement pour remplacer la secrétaire technique absente dès novembre. L'administration communale compte 5 personnes à la mairie. À cela s'ajoutent un agent de la police municipale, un jardinier et 3 cantonniers, 4 personnes à l'entretien des bâtiments et 4 patrouilleuses scolaires.

Commission financière et administrative

La commission finances et administration s'est réunie à six reprises en 2014. Il y a eu également deux séances du groupe de travail dépendant de cette commission chargé d'examiner la révision du statut du personnel.

En avril, la commission a démarré ses travaux en établissant une liste des sujets et des dossiers à traiter:

- Choix du taux d'indexation au coût de la vie dans le budget de fonctionnement. Pour rappel, en ce qui concerne les comptes, l'index du coût de la vie officiel du canton de Genève, fourni par l'OCSTAT, est pris en considération.
- Règlements de retraite de l'ancien maire et des employés communaux non couverts par la LPP.
- Règlement concernant notamment l'interdiction des bâches en bordure de propriété, l'éclairage des propriétés et le nettoyage des tags. La commission pense qu'il faudrait faire une charte, puis ensuite un tous-ménages, afin de pouvoir intervenir auprès des personnes concernées.
- Ligne budgétaire concernant la sortie du Conseil municipal.
- Maintien de la ligne budgétaire pour l'achat des iPads. La commission propose que l'on remplace l'iPad par un montant de Fr. 500.- en faveur de chaque nouvel élu pour qu'il puisse acheter ce qu'il lui faut.
- Proposition relative à la délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30 de la loi sur l'administration des communes. La commission opte pour que cette délibération ne soit pas traitée lors de cette législature.

En mai, le Conseil municipal vote l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2013. Le Conseil municipal approuve le compte rendu financier de l'exercice 2013 et il accepte les crédits budgétaires supplémentaires 2013 pour un montant total de Fr. 2'281'495,97.

Lors de la même séance, le Conseil municipal vote la proposition relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire concernant les collecteurs EU du chemin de la Blonde. Cette décision permet d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de Fr. 165'025.- pour couvrir l'excédent des dépenses concernant des raccordements en sous-sol. Le financement du coût total de l'investissement était de Fr. 1'485'025.55 (amortissement sur 30 ans).

Le délibératif donne encore son accord au crédit d'engagement pour les aménagements routiers au chemin des Hauts-Crêts, couvrant les phases de l'appel d'offres et de la réalisation des travaux. Pour un montant de Fr. 2'150'000.-, établi sur la base du devis général du bureau Trafitec SA, ce crédit comprend les travaux, les honoraires et une réserve.

En juin, la commission des finances émet un vote de principe quant à la réallocation des indemnités journalières perçues de l'assurance perte de gain suite à l'absence de l'adjointe.

La commission préavis favorablement la proposition relative à l'approbation d'un crédit d'engagement pour la réfection des Collecteurs EP de la route de Choulex à la Seymaz. Le Conseil municipal vote un crédit d'engagement d'un montant de Fr. 480'000.- pour couvrir ces travaux selon l'étude établie par le bureau Erbeia-Ingénierie civile SA. La dépense sera amortie en 10 ans, la première fois en 2015.

Elle soumet au vote l'approbation d'un crédit d'engagement pour la création d'une zone 30 km/h du secteur chemin de l'Ecorcherie. D'un montant de Fr. 65'000.-, il couvre les honoraires de l'étude préliminaire, de l'avant-projet, du projet définitif, de l'autorisation de construire, et de l'appel d'offres, selon l'offre de prestations établie par le bureau Trafitec. Ce crédit sera intégré au coût des travaux.

Le Conseil municipal vote favorablement un crédit d'engagement pour les collecteurs collectifs privés EU-EP des parcelles du Coin de Terre – Chemin du Moulanaï, d'un montant de Fr. 550'000.-, selon l'étude établie par le bureau Erbeia-Ingénierie civile SA.

En septembre, la commission des finances passe en revue le projet de budget 2015. De son côté, la commission des routes et de la mobilité annonce qu'elle a préparé son projet de budget 2015 en fonction des besoins exprimés. Les demandes de la voirie sont modestes cette année puisqu'elles s'élèvent au total à Fr. 11'000.-. Par contre, les commissaires ont demandé d'inscrire un montant de Fr. 150'000.- pour l'entretien des routes communales.

Madame le Maire présente le projet de budget 2015 au Conseil municipal, afin de le renvoyer en commission financière, où il sera examiné en détail, avant de revenir en séance plénière, pour être transmis au canton avant le 15 novembre.

Elle note différents points relevant:

- Une très légère diminution des rentrées fiscales (PP et PM) de Fr. 8'550'000.-.

- La valeur de production du centime a été diminuée de 4% pour les PP et de 5% pour les PM par rapport aux prévisions cantonales (PP : Fr. 275'805.- au lieu de Fr. 286'647.-).
- Les charges sont, elles aussi, à la baisse. Celle-ci est avant tout due à la diminution du montant de la péréquation passant de Fr. 1'647'202.- à Fr. 890'920.-. La charge d'impôt et d'amortissements diminue aussi. En revanche, le fonctionnement pur augmente légèrement, de 2,76% passant de Fr. 7'685'469.- à Fr. 7'897'682.-.
- Les charges totales se montent donc à Fr. 9'034'195. L'excédent de revenus est de Fr. 275'536.-.
- La finalisation de la vente de la Maison Bianchi en 2014 permettra d'amortir les frais d'étude et d'éviter un montant d'amortissement en 2015.
- Pour le traitement du personnel, l'indexation sera adaptée à celle donnée par l'OCSTAT en janvier de 0,25%.
- À relever les montants importants, mais indispensables, nécessaires à l'entretien des bâtiments. Malgré des dépassements inévitables en 2014, bien des travaux ont dû être reportés à 2015.
- Concernant la culture, l'organisation de la fête Sébastien Castellion est devisée à environ Fr. 70'000.- ainsi que Fr. 10'000.- pour la traditionnelle Fête des artisans, ce qui augmente le budget culturel.
- Concernant les routes communales, une nouvelle rubrique « taxe annuelle sur les surfaces imperméables » de Fr. 20'005.- a été créée. Suite à la refonte de la loi sur les eaux, un fonds a été créé (Fonds intercommunal d'assainissement), modifiant les mécanismes d'entretien et d'investissement du réseau secondaire, repris par le canton. Le prélèvement d'une taxe sur les mètres carrés imperméabilisés constitue un des moyens d'alimenter le fonds. Elle est appliquée également aux privés.

Les conseillers municipaux passent en revue les différents projets de délibération. Ils renvoient en commission financière et administrative, le budget de fonctionnement 2015, le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015 et le vote concernant les indemnités allouées en 2014 aux Maire et Adjoints.

Le dernier vote de cette séance concerne l'approbation d'un crédit pour le remplacement des chaudières du Centre communal et la modification de régulation du chauffage. Le Conseil municipal accepte un crédit d'un montant de Fr. 185'000.- pour couvrir les honoraires de l'étude réalisée par le Bureau d'ingénieurs-conseils RM SA, les travaux de remplacement

des chaudières à gaz existantes ainsi que la modification du système de commande et de régulation du chauffage, selon le devis de l'entreprise mandatée AB Chauffages Services S.A.

En octobre, la commission étudie le statut du personnel et le règlement des prestations de retraite pour les membres de l'exécutif. Une sous-commission a d'abord travaillé sur le statut du personnel, page par page. Dans son ensemble, la commission propose un règlement de ce dossier par l'Exécutif.

La commission s'est réunie pour traiter le projet de délibération relatif à la répartition des indemnités perçues par la commune suite à l'absence prolongée du troisième membre de l'exécutif communal de décembre 2013 à avril 2014. La somme en discussion est de Fr. 21'147.- et correspond au montant versé par la caisse de compensation à la commune pour payer le remplacement de la personne absente. Étant donné qu'aucun remplacement n'a été nommé pendant les 5 premiers mois d'absence, les deux autres membres de l'Exécutif se sont répartis les tâches additionnelles, leur causant ainsi une charge de travail supplémentaire.

C'est de justesse, par la voix prépondérante du président en cas d'égalité, que la commission a préavisé favorablement ce projet de délibération. Vu les discussions qu'il a engendrées, l'Exécutif a finalement décidé de renoncer à cette répartition des indemnités et le projet n'a pas été soumis au Conseil municipal.

En novembre, le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement 2015 pour un montant de Fr. 9'073'513.- aux charges et de Fr. 9'303'995.- aux revenus, l'excédent de revenus présumés s'élevant à Fr. 230'482.- et le taux du centime additionnel à 31 centimes. Ils fixent le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2015 à 100 %.

Le Conseil municipal fixe les indemnités allouées au maire, aux adjoints et à l'administrateur provisoire délégué par le Conseil d'Etat (jusqu'au 31 mai 2015, fin de la législature) à Fr. 207'100.-, les indemnités allouées aux Conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal et les séances de commissions à Fr. 90'000.-.

Le vote suivant concerne l'approbation d'un crédit d'engagement pour l'agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois, avec l'aménagement d'un couvert à vélos et de places de stationnement dépose-minute. Ils ouvrent ainsi un crédit de Fr. 265'000.- selon l'étude établie par le bureau Erbeia-Ingénierie civile SA., ainsi que l'achat de trois conteurs à la commune de Meinier.

Information et publications

La commission Information et publications a dirigé la rédaction du magazine communal *La Coquille*. Parallèlement, elle s'est penchée sur les projets d'un nouveau site Internet et la réalisation d'un ouvrage dédié à la commune.

Le journal communal *La Coquille* est paru deux fois en 2014. Il donne une visibilité aux associations locales et un aperçu des activités culturelles, musicales et sportives.

Modernisation de son site Internet

Le site web actuel n'a pas été modifié depuis son origine, il y a plus de 15 ans. À l'exemple de la plupart des autres communes genevoises, le projet était de l'adapter à une arborescence et à une présentation plus modernes. Un contrat a été signé avec une société qui a été ainsi mandatée pour une refonte du site. Celui-ci sera interactif, par exemple en ce qui concerne les cartes journalières CFF. Les travaux ont ainsi démarré à fin 2014.

Lors des séances de commission, il a également été question d'un projet d'application mobile pour digitaliser les documents sur le site internet, ainsi que d'une page Facebook pour communiquer des informations lors de manifestations communales.

Projet de livre sur la commune

La commission Information et publications s'est penchée sur un projet de livre sur Vandœuvres. Il s'agirait d'un ouvrage à la fois historique et abordant les thèmes de la vie communale et de son environnement. La commission attend des propositions de plusieurs maisons d'édition afin de pouvoir aller de l'avant.

Sécurité

Des partenariats intercommunaux avec les communes voisines ont été appliqués sur le terrain. Les APM et les sapeurs-pompiers ont travaillé de concert pour assurer leurs missions de préservation, de sécurité et d'encadrement lors de manifestations.

Police municipale

La Commune de Vandœuvres emploie un agent de la police municipale (APM) qui était très régulièrement aux abords de l'école, en raison des travaux alentours. En mai dernier, les communes de Chêne-Bougeries et de Vandœuvres ont signé une convention étendant les compétences territoriales des APM des deux communes. Ils peuvent ainsi en tout temps patrouiller et appliquer les lois et règlements sur les deux territoires communaux. La présence des APM sur le terrain s'en trouve renforcée et des patrouilles peuvent être assurées sur notre commune, même en cas d'absence de l'APM de Vandœuvres ; de plus, cette collaboration permet à ce dernier de ne pas patrouiller seul. Ensemble, les APM organisent des patrouilles régulières dans le village, ainsi que de nuit et durant les week-ends. Ils possèdent une excellente connaissance des quartiers, grâce aux rencontres fréquentes avec les habitant-e-s, commerçant-e-s, membres d'associations, responsables d'écoles, etc.

Sapeurs-pompiers

Les autorités et la commission chargée de la sécurité étaient favorables au partenariat des compagnies de sapeurs-pompiers de Choulex, Cologny et

Vandœuvres et ont travaillé de concert pour le faire avancer. Un rapprochement est devenu effectif depuis janvier 2014. Un calendrier commun de formation et d'exercices inter-compagnies a été établi et le principe d'entraide entre communes appliqué. Ce rapprochement préfigure à terme un regroupement, en raison notamment de la diminution des effectifs et de la difficulté à recruter.

En 2014, la compagnie avait un effectif de 15 personnes, dont une femme. Elle totalise, pour l'année, 17 interventions, dont dix sur notre commune. Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation et de sécurité, notamment lors du traditionnel spectacle dans la parc de la mairie en juillet. Comme de coutume, les pompiers ont participé de manière active (sécurité, repas) aux fêtes des Promotions et du 1^{er} Août.

Notons qu'une Amicale des sapeurs-pompiers de Vandœuvres nouvellement créée gère désormais toutes les activités sociales de la Compagnie, en dehors du service commandé. Suite au départ de M. Imhoos, le commandement a.i. a été repris par le Capitaine Matthieu Cugno de la Compagnie de Choulex, récemment promu à ce grade après avoir suivi, avec succès, la formation de commandement.

Groupements communaux



Compagnie des sapeurs-pompiers

Rapport annuel 2014

Au 31 décembre 2013, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres était constituée d'un commandant (premier-lieutenant exerçant cette fonction «ad intérim»), deux sous-officiers supérieurs (fourrier et sergent-major), un sergent, trois caporaux, un appointé et sept sapeurs, pour un effectif de quinze personnes (dont une femme).

La Compagnie totalise, pour l'année 2014, 17 interventions dont le détail est le suivant, selon la typologie consacrée :

- inondations de bâtiments (villa; caves; appartement)
- inondations sur la voie publique (canalisations)
- incendie en nature (détritrus)
- feu d'habitation
- destructions d'animaux (nids de guêpes)
- récupérations d'animaux (nid d'abeilles)

La majeure partie de ces interventions a été faite sans l'assistance des pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS), hormis les sinistres feu. Sept d'entre elles ont été effectuées dans le cadre du partenariat «CHOCOLVAN», soit six sur la Commune de Cologny et une sur celle de Choulex (en tant que chef d'intervention de piquet sur les trois communes), pour un total de dix interventions sur notre propre commune. On se rappelle que ce partenariat avait été signé par les compagnies de Choulex, Cologny et Vandœuvres en décembre 2013. Grâce à celui-ci, les services de piquets sont répartis équitablement entre les trois partenaires qui s'engagent également à resserrer leur collaboration dans la préparation, l'organisation et la conduite d'exercices, partageant effectifs et matériel lors d'interventions. À ce propos, les chefs d'intervention désignés de la Compagnie de Vandœuvres (le commandant, un sous-officier supérieur et un sous-officier formés à cette fonction auquel s'est ajoutée une sous-officière formée) ont effectué 10 semaines de service de piquets pour le compte des trois communes sur toute l'année dont une semaine durant les vacances de Pâques ainsi que la dernière semaine de l'année.

Le nombre d'interventions est faible en comparaison des années précédentes et représente, en moyenne, un peu plus d'une intervention et demie par mois. Les conditions météorologiques clémentes de 2014 peuvent en être une explication.



Les sapeurs-pompiers ont effectué en outre leurs cinq exercices de compagnie annuels obligatoires, dont un a eu lieu une journée complète au centre de formation dédié aux sapeurs-pompiers à Büren an der Aare, dans le canton de Berne, lequel a réuni les compagnies partenaires de Choulex, Cologny et Vandœuvres. Six exercices PR (protection de la respiration) ont eu lieu, le plus souvent en association avec les compagnies partenaires.

Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation et sécurité, notamment lors du traditionnel spectacle qui a lieu tous les deux ans dans le parc de la Mairie, en juillet. Il en a été de même lors de l'Escalade. Comme de coutume, les pompiers ont participé de manière active (sécurité, repas) aux fêtes des Promotions et du 1^{er} août.

La Compagnie a par ailleurs assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Elle a tenu ses assemblées générales en janvier et juin sous les auspices de l'association des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvres nouvellement créée (« l'Ami-

cale »), qui gère désormais toutes les activités sociales de la Compagnie, en dehors du service commandé. Appel est fait à ce propos à tous les anciens sapeurs-pompiers en retraite de la rejoindre.

La Compagnie a en outre tenu, de manière quasiment mensuelle, ses réunions d'Etat-major dans le cadre de l'administration et la planification de ses activités.

Certains sapeurs-pompiers ont suivi les formations, continues ou non, dispensées par l'OCPPAM (Office cantonal de protection de la population et des affaires militaires). En particulier, le sapeur Frédéric Pradervand et le Sergent-major David Pasche ont accompli avec succès la formation de sous-officier, respectivement officier, et ont ainsi été promu au grade de caporal, respectivement lieutenant tandis que le Caporal Florence Valot a parfait sa formation en devenant chef d'intervention et mécanicien pour les appareils de protection de la respiration.

Enfin, les sapeurs-pompiers ont, pour la quatrième année consécutive, tenu le bar à huîtres au Marché de Noël, en novembre.

La Compagnie a eu le plaisir d'accueillir en son sein un nouveau sapeur, Nicolas Lemmo, qui travaille sur notre commune au Golf Club de Genève; il a effectué avec succès sa formation de base. Ce nouvel élément, jeune et motivé, vient apporter du sang frais à la Compagnie. On espère que sa venue sera suivie par d'autres jeunes.

La Compagnie a eu la tristesse d'apprendre en cours d'année les décès d'un ancien pilier de la compagnie, l'ancien premier-lieutenant Jean-Claude Muster; entré



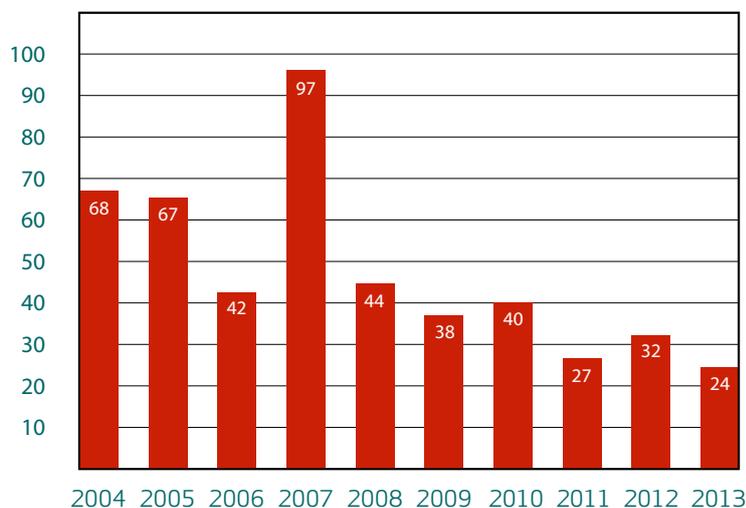
au sein de notre corps en 1967, il l'a quitté trente-cinq ans après, un record! La Compagnie a également été peinée d'apprendre la disparition de l'ancien sapeur Yves Mischler, actif au sein de notre corps pendant plus ans de vingt-sept ans. On se souviendra, pour ceux qui les ont connus, de leur jovialité, fidélité et engagement au sein de notre corps.

Last but not least, le soussigné a pris congé de la Compagnie en fin d'année après dix-sept année de service dont deux à assurer le commandement en intérim. Celui-ci est repris par le Capitaine Mathieu Cugno, de la Compagnie de Choulex, récemment promu à ce grade après avoir suivi avec succès la formation de commandement au cours de l'année. Le soussigné part ainsi avec le sentiment du devoir accompli et ayant mis sur pied, avec ses troupes et

partenaires, un partenariat et une « amicale » des sapeurs-pompiers, lesquels vont permettre, il l'espère, d'assurer la pérennité de la compagnie, tant concernant son activité première de veiller à la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal que d'asseoir son rôle de pilier social parmi les habitants de la commune de Vandœuvres. De plus, ceci laisse augurer un rapprochement encore plus étroit entre les compagnies partenaires, celle de Choulex en particulier, que nos autorités appellent de leurs vœux. Que vive et prospère les pompiers de Vandœuvres !

Plt. Christophe Imhoos
Cmndt a.i.

Statistique des interventions annuelles des dix dernières années





Club de bridge de Vandœuvres

Le club de bridge de Vandœuvres a passé une année 2014 sans nuages.

Les tournois, organisés toutes les 3 semaines, ont connu leur succès habituel et les parties libres ont continué à rassembler leurs adeptes.

Les joueurs apprécient l'accueil qui leur est réservé dans le sympathique local que la commune met à disposition du club dans le centre communal.

Quels que soient leurs niveaux, tous les joueurs sont les bienvenus à Vandœuvres. Celles et ceux qui ne veulent pas participer à des tournois peuvent jouer

en « parties libres » deux jeudis sur trois. À l'écoute de ses membres, le comité étudie les propositions qui lui sont faites, notamment pour l'organisation de cours. Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire Pierre Walder au 022 348 87 91

La convivialité et le plaisir de jouer demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann

Les Vand'Oeuviennes

Ce petit groupe fort sympathique est composé de 9 dames qui s'intéressent et participent aux activités ou événements proposés par la commune, et soutiennent les entreprises en faveur du monde rural et de ses produits de proximité.

En cette année 2014, nous avons rassemblé nos énergies lors de plusieurs manifestations :

Le 24 mai 2014 nous étions présentes à la « 33e Marche contre le cancer ». Chacune de nous était appelée bénévolement à confectionner des pâtisseries. En plus, nous assurions le service du stand et la mise en place des gâteaux, tartes, cakes, etc.

La commune a fait appel aux habitants de la commune afin de pouvoir proposer un beau choix et une grande quantité de pâtisseries. Les revenus ont été remis en totalité à la Ligue contre le cancer.

Au mois de juin, une de nos membres a participé à Genève à la vente de légumes dans le cadre du bicentenaire « GE200 ».

Quant à l'Opage, il a réussi la mise en valeur des produits du terroir Genevois. C'est ici l'occasion de rappeler que Genève est, proportionnellement, le canton le plus agricole de Suisse (près de 40% de la surface cantonale est consacrée à l'agriculture), le label GRTA (Genève Région Terre Avenir) aidant, avec une productivité remarquable.

Notons encore que ce label vient de fêter ses 10 ans ce qui représente plus de 500 produits mis à disposition du consommateur. Il contribue aussi à tisser des liens essentiels et vitaux entre ville et campagne.

Chaque année au mois de juin, vous pouvez également nous retrouver dans le parc de la mairie de Vandœuvres à l'occasion des promotions, nous y servons des gâteaux « faits maison », des glaces, des cafés, etc.

La journée du lait au mois de novembre, reste toujours très appréciée, nous servons un, deux, trois... verres à

chaque enfant de l'école pendant la récréation et, en cette année 2014, ce sont les écoliers de Cologny qui ont pu goûter au bon lait Genevois.

Les activités ne manquent pas... les idées non plus, mais il nous manque des femmes qui souhaiteraient devenir membres de notre groupe, qui se sentent proches de leur village et aimeraient bien l'animer. Plusieurs de nos personnes âgées, longtemps actives, se sont retirées afin de laisser la place à la jeunesse.

Si vous pensez rejoindre notre groupe, vous pouvez me joindre par téléphone au 022 750 17 02. Je me ferai un grand plaisir de vous rencontrer et de vous parler de notre charmant petit groupe.

Isabelle Stalder
Répondante des Vand'Oeuviennes



Protection civile – ORPC Seymaz – année 2014



Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier, ainsi que Gy. Elle compte 180 astreints à la protection civile et est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex, en est le président. M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, en est le commandant, et Monsieur Julien Wyss, domicilié à Genève, en est son suppléant. L'office se trouve sur la commune de Choulex, au sein de la mairie.

Interventions au profit de la collectivité

2 mai 2014 : cours préparatoire

Ce cours avait pour but de préparer au mieux le cours « Marathon de Genève ».

4 mai 2014 : « Marathon de Genève »

Une dizaine d'incorporés ont sécurisé le parcours du marathon sur les communes de Meinier et de Gy.

16 mai 2014 : cours préparatoire

Ce cours avait pour but de préparer au mieux le cours « Courir pour aider ».

17 mai 2014 : « Courir pour aider »

Une vingtaine d'incorporés ont sécurisé avec les pompiers volontaires de Meinier, le parcours de la course caritative sur la commune de Meinier. (course VTT, course à pied et marche)

31 juillet 2014 : cours préparatoire

Il s'agit d'une journée consacrée à la préparation du slow up.

3 août 2014: « Slow up »

Une dizaine d'incorporés s'est déployée sur le parcours, entre Gy et Meinier, afin de sécuriser tous les acteurs de cette manifestations vouée à la mobilité douce.

9 septembre 2014 : cours préparatoire

Il s'agit d'une journée consacrée à la préparation du Choul'estival.

10 septembre 2014: « Choul'estival »

Quelques incorporés se sont déployés sur le parking du « Choul'estival » pour apporter un soutien aux organisateurs de cet événement.

14 septembre 2014: « Journées du patrimoine »

Epauler, sur le terrain, l'organisation de la journée du patrimoine.

5 décembre 2014 : « Walking de la course de l'Escalade »

Les astreints devaient encadrer le parcours



Cours de répétitions

les 23 et 24 janvier, 6 et 20 et 21 février, 6, 7 et 20 mars, le 15 mai et du 2 au 6 juin 13, 14 et 27 et 28 novembre, 11,12 et 18 et 19 décembre : « Entretien des constructions »

Il s'agissait d'effectuer divers travaux dans les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

Essai des sirènes le 5 février 2014

Tous les premiers mercredi de février, se déroule l'essai des sirènes partout en Suisse.

A noter, que pour la troisième année consécutive, les ZAG de certains endroits ne fonctionnent pas, bien que le problème soit à chaque fois signalé au canton.

Préparation des contrôles d'abris le 13 mars 2014

Préparation du courrier adressé aux propriétaires d'abris pour fixer les rendez-vous pour le contrôle du mois de juin 2014.

Mise à jour Abri2000 le 28 avril 2014

Mise à jour d'un programme informatique.

Préparation des contrôles d'abris le 26 mai 2014

Préparation du cours des contrôles d'abris.

Contrôles d'abris du 4 au 5 juin 2014

Une quinzaine d'incorporés se sont succédés dans les abris des particuliers, afin de procéder aux contrôles habituels périodiques.

Mise à Jour du matériel les 26 et 27 juin et les 27 et 28 novembre 2014

Il s'agissait d'effectuer quelques réparations et entretiens de divers engins.

Suivi des contrôles d'abris le 2 juillet 2014

Les données récoltées lors des contrôles d'abris sont enregistrées dans le programme informatique et les propriétaires des abris sont informés de la conformité ou non de leur abri.

Cours préparatoire PBC du 27 au 29 août et le 17 septembre 2014

Il s'agit d'un cours pour organiser le travail à effectuer durant le cours de répétition PBC.



Cours de répétition PBC le 18 septembre 2014

Les astreints de la protection des biens culturels ont continué durant ce cours, l'élaboration des fiches relatives aux objets répertoriés dans la liste des biens culturels de notre région.

Cours tous domaines du 29 septembre au 3 octobre 2014

Il s'agissait d'un cours concernant tous les domaines de la protection civile Seymaz comprenant 180 astreints. Lors de ce cours, nous avons organisé un exercice de nuit avec les sapeurs-pompiers de Meinier.

Autres activités

Alarme le 09 avril 2014

L'ORPC Seymaz a prêté main forte à la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries en fournissant, au beau milieu de la nuit, à la clinique des Grangettes un groupe électrogène de 27 kWh.

Rapport des commandants les 6 et 7 février 2014

Quelques fois par année, les commandants de l'ORPC Seymaz se réunissent. Ils en profitent pour faire de l'administration et discuter des récents événements concernant le groupement.

Séances d'Etat-Major

Cette période a été ponctuée par plusieurs séances d'Etat-Major durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices sont discutés, ainsi que divers sujets.



Compte rendu financier de l'exercice 2014

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandœuvre, le total de la production 2014 des personnes physiques est de mio. 10.873, soit une hausse par rapport à 2013 de 10.83 % ; pour rappel, en 2012 la production était de mio. 11.024 et pour 2013 mio. 9.811.

Après diminution de la provision pour débiteurs fiscaux et en tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 12.728.

Charges

Le résultat des dépenses 2014 s'élève à mio 9.053 alors que le budget était de mio 9.592, soit une différence de mio. 0.539 ou 5.62 % de moins que les prévisions.

Ce montant comprend des économies pour mio 1.382, des diminutions de provisions sur débiteurs fiscaux, pour travaux non réalisés en 2014 et reportés sur l'exercice 2015 et des charges supplémentaires pour mio 0.843.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 3.675.

Taux des centimes additionnels : 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2013 et 2014

	31.12.2013 Fr	31.12.2014 Fr
ACTIF	74'040'928.65	76'913'777.47
PATRIMOINE FINANCIER	50'516'500.92	54'422'043.48
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>25'656'039.51</u>	<u>30'406'259.58</u>
100 Caisse	6'542.40	1'332.35
101 Chèques postaux	2'073'367.66	767'634.01
102 Banques	15'989'174.58	20'655'877.12
103 Compte de dépôt	7'586'954.87	8'981'416.10
11 <u>AVOIRS</u>	<u>9'698'897.29</u>	<u>10'351'430.94</u>
111 Comptes courants	1'798'300.43	2'403'248.97
112 Impôts à encaisser	7'490'721.85	7'664'585.57
115 Autres débiteurs	31'264.81	13'580.60
118 Compte de liaison	378'610.20	270'015.80
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>15'161'564.12</u>	<u>13'664'352.96</u>
120 Valeurs à revenus fixes	9'724.93	9'539.33
121 Actions et parts sociales	37'174.50	35'326.50
123 Immeubles	15'114'664.69	13'619'487.13
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	23'524'427.73	22'491'733.99
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>21'715'327.73</u>	<u>20'729'138.73</u>
141 Ouvrages de génis civil	12'063'421.45	11'812'039.10
143 Terrains bâtis	9'501'272.18	8'917'099.63
146 Mobilier, machines, véhicules	150'634.10	0.00
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00
16 <u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>60'000.00</u>	<u>0.00</u>
165 Institutions privées	60'000.00	0.00
18 AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	13'495.26
188 Avances	0.00	13'495.26
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	230'275.18	203'755.22

Bilans comparés (suite)

	31.12.2013 Fr	31.12.2014 Fr
PASSIF	74'040'928.65	76'913'777.47
ENGAGEMENTS	8'524'403.10	7'722'036.75
20 <u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>141'266.55</u>	<u>410'408.47</u>
200 Créanciers	0.00	0.00
201 Dépôt de garantie	0.00	1'000.00
208 Compte de liaison	141'266.55	409'408.47
24 <u>PROVISIONS</u>	<u>7'558'269.00</u>	<u>6'418'261.70</u>
240 Compte de fonctionnement	7'452'969.00	6'418'261.70
241 Compte d'investissement	105'300.00	0.00
<i>Financements spéciaux</i>	824'867.55	893'366.58
28 <u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>824'867.55</u>	<u>893'366.58</u>
282 Taxes d'écoulement	40'676.30	0.00
283 Abris PC	100'063.05	104'863.05
288 Immeubles locatifs	684'128.20	788'503.53
<i>Fortune</i>	<u>65'516'525.55</u>	<u>69'191'740.72</u>
29 <u>FORTUNE NETTE</u>	<u>65'516'525.55</u>	<u>69'191'740.72</u>
290 Fortune nette	65'516'525.55	69'191'740.72
<i>HORS BILAN, Fonds spéciaux</i>	<u>230'275.18</u>	<u>203'755.22</u>

Boucllement des comptes 2014

Compte de fonctionnement

Charges	7'364'155.88	Revenus	12'728'479.30
Amortissements	1'689'108.25		
Excédent de revenus	3'675'215.17		
	12'728'479.30		12'728'479.30

Investissements nets

Investissements	842'577.20	Subventions d'investissements	199'657.95
		et autres recettes	642'919.25
		Augmentation des investissements nets	
	842'577.20		842'577.20

Financement

Augmentation des investissements nets	642'919.25	Reprise des amortissements	1'689'108.25
Excédent de financement	4'721'404.17	Reprise de l'excédent de revenus	3'675'215.17
	5'364'323.42		5'364'323.42

Variation de la fortune nette

Report au bilan	1'888'766.20	Excédent de financement	4'721'404.17
Augmentation de la fortune nette	3'675'215.17	Report au bilan	842'577.20
	5'563'981.37		5'563'981.37

Fortune nette au 31 décembre 2014

	2013		2014	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	25'656'039.51	39.16	30'406'259.58	43.94
Réalisables	1'174'494.19	1.79	2'642'889.45	3.82
Placements	46'899.43	0.07	44'865.83	0.06
Immeubles	15'114'664.69	23.07	13'619'487.13	19.68
PATRIMOINE FINANCIER	41'992'097.82	64.09	46'713'501.99	67.51
Investissements	21'775'327.73	33.24	20'729'138.73	29.96
Participations permanentes	1'749'100.00	2.67	1'749'100.00	2.53
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	23'524'427.73	35.91	22'478'238.73	32.49
FORTUNE NETTE	65'516'525.55	100.00	69'191'740.72	100.00

Compte budgétaire 2014 de fonctionnement

Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
2.324.650.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.269.063.62
302.895.00	Autorités	315.827.05
1.511.615.00	Traitement du personnel	1.484.428.95
140.840.00	Assurances sociales	138.780.17
195.100.00	Caisse de pension et de prévoyance	172.552.60
64.600.00	Assurance maladie et accident	58.033.50
5.700.00	Prestations en nature	2.089.00
94.900.00	Prestations aux pensionnés	88.445.15
9.000.00	Autres charges de personnel	8.907.20
2.525.045.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.498.615.62
69.500.00	Fourniture de bureau, imprimés	65.953.05
164.200.00	Mobilier, matériel, machines	180.647.21
192.000.00	Eau, énergie, combustible	178.545.45
168.795.00	Achats de fournitures et marchandises	151.559.32
534.950.00	Entretien immeuble par des tiers	588.139.57
53.300.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	52.959.15
16.000.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	18.931.00
48.700.00	Dédommagements	32.142.95
1.260.900.00	Honoraires et prestations de tiers	1.213.783.72
16.700.00	Frais divers, cotisations diverses	15.954.20
1.706.277.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	1.706.107.49
1.647.252.00	Péréquation financière intercommunale	1.647.252.00
59.025.00	Compensation financière aux communes françaises	58.855.49
561.450.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	690.518.07
191.000.00	Au canton	332.336.47
370.450.00	Aux communes genevoises	358.181.60
739.908.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	656.497.72
25.898.00	Cantons	20.165.00
92.000.00	A des entités communales	88.619.05
522.010.00	A des institutions privées	447.715.67
100.000.00	Aide humanitaire à l'étranger	99.998.00
1.734.416.00	AMORTISSEMENT	1.232.461.61
53.500.00	Patrimoine financier	- 456.646.64
1.680.916.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.689.108.25
9.591.746.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	9.053.264.13
122.004.00	EXCEDENT DES REVENUS	3.675.215.17
9.713.750.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	12.728.479.30

Revenus par nature

BUDGET		RÉSULTAT
8.770.000.00	IMPÔTS	11.116 584.81
8.570.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	10.873.386.66
200.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	243.198.15
851.050.00	REVENUS DE BIENS	1.367.693.21
20.000.00	Intérêts bancaires	5.100.22
90.750.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	106.408.35
500.000.00	Gains compt ./placement patrimoine financier	1.008.599.90
40.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	39.940.00
200.300.00	Revenus du patrimoine administratif	207.644.74
70.000.00	REVENUS DIVERS	205.112.23
7.000.00	Emoluments administratifs	8.695.00
46.000.00	Redevance pour prestations de service	81.945.70
15.000.00	Ventes de marchandises	14.291.13
2.000.00	Dédommagements de tiers	87.251.00
0.00	Amendes	12.929.40
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	23.968.35
17.700.00	Part à des recettes cantonales	23.968.35
5.000.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	15.1320.70
5.000.00	Subvention du Confédération	5.550.00
0.00	Subvention du Canton	9.570.70
9.713.750.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	12.728.479.30

Investissements 2014

Plan général évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	10'918.10
Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	68'769.75
Séparatif Chemin Vert (à valoir s/crédit voté le 09.05.11)	2'010.30
Rénovation intérieure de la mairie (à valoir s/crédit voté le 13.09.10)	- 64'000.00
Remplacement éclairage public s/territoire communal (à valoir s/crédit voté le 13.09.10)	92'437.20
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	100'956.25
Rénovation parkings (à valoir s/crédit voté le 25.06.12)	93'414.95
Crédit d'étude aménagement déclassement zone sportive sect.Crête (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	9'448.50
Coll.EU EP Rte de Choulex à Seymaz (à valoir s/Crédit voté le 16.06.14)	209'136.20
Agrand.déchetterie centre village (à valoir s/crédit voté le 10.11.14)	49'723.35
Parc.Coin de terre raccord. Collect. Collectif privé (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	73'511.45
Zone Ch. Ecorcherie (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	28'445.15
Remplacement chaudière au Centre communal	167'806.00
Total du compte des investissements	842'577.20

**Rapport de l'organe de révision
à l'intention du conseil municipal
de la commune de Vandoeuvres**

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Solèr

Genève, le 6 mars 2015



Vandœuvres - Informations communales

Mairie

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres ☎ 022 750 14 18
www.vandoeuvres.ch - info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture Matin : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00. Après-midi :
lundi, mardi : 14h00 - 18h00. Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

A votre service

Attestation pour habitant(e)

délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex.

Cartes d'identité

Délivrées à la mairie durant les heures d'ouverture.

Documents nécessaires

Livret de famille, certificat de famille ou certificat individuel d'état civil - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4,5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité ou déclaration perte/vol délivrée par la police.

Pour les mineurs : Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale. En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :
Enfant, jusqu'à 18 ans : Fr. 35.-, valable 5 ans
Adulte : Fr. 70.-, valable 10 ans

Passeports

Service des passeports
Route de Chancy 88, 1213 Onex
Sur rendez-vous : ☎ 022 546 46 46
ou www.passeportsuisse.ch

Local de vote

Centre communal, route de Meinier 24
☎ 022 750 01 09

État civil

Chemin des Rayes 3, 1222 Vézenaz
☎ 022 722 11 80

École

Enfantine et primaire
Route de Pressy 4 ☎ 022 750 22 17

Jardin d'enfants (3-4 ans)

Le Toboggan, route de Pressy 2
☎ 022 750 10 01

Garderie (2-3 ans)

Les Mille et une Pattes, route de Pressy 2
☎ 022 750 14 08

Eglise protestante de Genève

Paroisse de Cologny - Vandœuvres -
Choulex
Secrétaire : Mme Catherine Settimo
Chemin des Hauts-Crêts 15,
1223 Cologny
☎ 022 750 23 83

Paroisse catholique

Route de Choulex 186, 1244 Choulex
Père Ryszard KLUBA ☎ 022 750 13 05

Police

Appel de secours ☎ 117

Gendarmerie

Poste de La Pallanterie
Route de la Capite 249
☎ 022 427 63 30
Heures d'ouverture au public : lu-ve :
16h00 - 18h30, sa : 10h00 - 12h00

Agent de la Police municipale (APM)

Route de Vandœuvres 104
☎ 022 750 97 35

Service du feu

Appel de secours ☎ 118

Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

Capitaine Matthieu Cugno
☎ 079 251 49 51
Piquet : ☎ 079 475 23 11

Organisation régionale de protection civile Seymaz

M. Stéphane Barbat, commandant

Office de l'ORPC Seymaz
Mairie de Choulex
Chemin des Briffods 13, 1244 Choulex
☎ et fax 022 349 82 92

Ramoneur officiel

M. René Thiémard
Chemin des Grands-Champs 23
1232 Confignon
☎ 022 756 37 20 Fax 022 756 37 23

Centre d'action sociale (CAS)

Lu, me, je, ve : 8h00 - 12h00 et 13h00
- 17h00. Ma 9h30 - 12h00 et 13h00 -
17h00
☎ 022 420 64 00
www.hospicegeneral.ch

Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)

☎ 022 420 20 13
www.imad-ge.ch

Adresse et horaires d'ouverture des centres IMAD :

Rue des Vollandes 38, 1207 Genève
Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h30
et 13h30 - 17h00

Centre communal et sportif

Route de Meinier 24
☎ 022 750 11 32

Voirie, espaces verts

Cantonniers communaux
☎ 022 750 12 68

Levée des déchets

M. Th. PRADERVAND (concessionnaire)
☎ 022 752 21 01 ☎ 079 625 27 87

Ordures ménagères : mardi et
vendredi dès 6h00

Ferraille, objets encombrants :

premier mercredi du mois, dès 6h00
Déchets de jardin :
Lundi (jan-fév) 1 tournée par mois,
dès 06h00

Lundi (mars-sept), dès 06h00
Lundi et jeudi (oct-déc), dès 06h00

Papier et carton : dernier mercredi
du mois, dès 6h00

Réfrigérateurs, congélateurs, électronique, électroménager :

repris gratuitement par les
commerces spécialisés